

Public concerné :

- Etre âgé de plus de 18 ans ;
- Avoir obtenu la reconnaissance du statut de « Travailleur Handicapé » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- Avoir obtenu un accord d'orientation vers cette formation par la MDPH.

12 places

1790 heures de formation dont 420 heures en entreprise

Formation préparatoire spécifique préalable de 680 h

Objectif de la formation :

Qualification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail de Technicien d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet (niveau 4) qui permettent d'exercer des emplois dont les compétences professionnelles sont les suivantes :

- **Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire :**
 - ✓ Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
 - ✓ Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
 - ✓ Mettre un projet en conformité avec la réglementation
 - ✓ Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
 - ✓ Constituer le dossier de demande du permis de construire
 - ✓ Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D.
- **Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) :**
 - ✓ Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
 - ✓ Réaliser le relevé de l'existant, en faire la description et la mise au net en DAO (Dessin assisté par ordinateur)
 - ✓ Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
 - ✓ Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
 - ✓ Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
 - ✓ Mettre un projet en conformité avec la réglementation.
- **Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises :**
 - ✓ Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
 - ✓ Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages à l'échelle adaptée à la taille du projet
 - ✓ Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
 - ✓ Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte.

Modalités de l'accompagnement à la reconversion professionnelle :

- Une équipe de formateurs guide chaque stagiaire dans ses apprentissages. Les méthodes pédagogiques actives permettent une mise en situation sur des postes de travail ;
- Une équipe médico-psycho-sociale composée d'une infirmière, d'une neuropsychologue, d'une assistante sociale, d'une psychologue du travail permet la prise en compte des différentes difficultés liées à l'environnement social, psychologique et de santé ;
- Une conseillère à l'insertion professionnelle permet à chaque stagiaire de faire le bilan de ses atouts et freins à l'insertion professionnelle et de se préparer aux entretiens de recherche de stage et d'emploi, ainsi qu'aux épreuves orales de l'examen.

Autres prestations :

- Service restauration (midi et soir) ; Hébergement en chambres individuelles.
- Les résidents disposent d'un foyer : salle de jeu – télévision – bibliothèque – salle de lecture – bar – terrain de pétanque.

Prise en charge / Conditions de rémunération :

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3,65 €/repas en 2020).
- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par la Loi du 17/07/1978 (financement du Conseil Régional d'Aquitaine).

Lieu de formation : CRP de Béterette – 1, avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex

Informations complémentaires :

- Possibilité de visite de l'établissement et des sections de formation tous les quinze jours sur rendez-vous. Contact : Jessica Bouncer Tél. : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05.59.06.19.28

Site Internet : **www.crp-beterette.com**

Descriptif du métier : Technicien d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet :

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes économiques et réglementaires.

À partir d'une esquisse de l'architecte pour un projet neuf, le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet modélise le projet en 3D en intégrant les contraintes et exigences issues de son étude technique et réglementaire.

En phase d'avant-projet, il traite l'ensemble du dossier du permis de construire. Il détermine le formulaire administratif à compléter en fonction de la nature du projet et s'appuie sur celui-ci pour collecter les informations utiles et produire les plans, coupes nécessaires à l'instruction du projet par les autorités.

Il réalise les métrés pour compléter le dossier du permis de construire. Il intervient tout au long de la phase d'études en modifiant la maquette numérique en fonction :

- des évolutions du projet dictées par les contraintes techniques ou budgétaires ;
- des caractéristiques et performances des ouvrages qui sont définies et précisées à mesure de l'avancement du projet.

Dans le cas d'un projet de réhabilitation, il réalise au préalable le relevé de l'existant puis la mise au net à l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Il établit également une note d'état des lieux et recherche des solutions techniques pour adapter l'existant au programme du maître d'ouvrage.

En phase de préparation des travaux, il réalise la mise au point technique du projet par la production de tous les détails d'exécution nécessaires à la bonne compréhension des points particuliers. Il réalise la synthèse des plans des différents corps d'état afin de vérifier les interfaces et résoudre les collisions en amont du chantier en prévoyant les réservations, décaissements ou dévoiement de réseaux par exemple.

Il alimente la maquette numérique avec les caractéristiques et les performances des ouvrages qui sont définies.

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les cabinets de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage ;
- les bureaux d'études techniques ;
- les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales ;
- les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Technicien d'études Dessinateur 2^{ème} échelon (Conventions Collectives Nationales Cabinets d'architecture) - Filière Etude Positions 2.1, 2.2 ou 2.3 (Conventions Collectives Nationales BET, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil)